RCS: PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 01541 Numéro SIREN : 493 455 042 Nom ou dénomination : BPCE

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2018 sous le numéro de dépôt 8140

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT: 25-01-2018

N° DE DEPOT : 2018R008140

N° GESTION : 2007B01541

N° SIREN: 493455042

DENOMINATION: BPCE

ADRESSE: 50 av Pierre Mendès France 75013 Paris

DATE D'ACTE: 21-12-2017

TYPE D'ACTE: Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Changement(s) de membre(s) du directoire

BPCE

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 155 742 320 € Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris RCS Paris n° 493 455 042

Extrait du procès-verbal

du conseil de surveillance du 21 décembre 2017

(...)

I. - Nomination et rémunération d'un membre du directoire

(...)

✓ Délibérations

Première délibération : Démission d'un membre du directoire

Le Conseil de surveillance, après avoir entendu le Président du directoire présenter la personne pressentie pour être nommée membre du directoire, prend acte de la démission de Madame Marguerite BERARD-ANDRIEU, membre du directoire, Directeur général Finances Groupe, Stratégie, Juridique et Secrétariat du Conseil de surveillance ; cette démission prend effet le 1^{er} janvier 2018.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

Deuxième délibération : Nomination d'un membre du directoire

Le Conseil de surveillance, sur proposition du Président du directoire,

- Nomme pour la durée restant à courir du mandat de Madame Marguerite BERARD-ANDRIEU, expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019, Monsieur François RIAHI membre du directoire, Directeur général Finances Groupe, Stratégie, Juridique et Secrétariat du Conseil de surveillance :
- Décide que le mandat de Monsieur François RIAHI prend effet à compter du 1^{er} janvier 2018 :
- Confère à Monsieur François RIAHI, à compter de la prise d'effet de sa nomination, la qualité de dirigeant effectif au sens de l'article L. 511-13 du Code Monétaire et Financier;
- Constate en conséquence que Monsieur François PEROL, Madame Catherine HALBERSTADT, Monsieur Laurent Mignon, Monsieur Laurent ROUBIN, Monsieur Jean-Yves Forel et Monsieur François RIAHI sont, en qualité de dirigeants effectifs, garants et assument vis-à-vis des autorités de tutelle, et notamment de la BCE et de l'ACPR, la pleine et entière responsabilité des activités suivantes :
- la détermination effective de l'orientation de l'activité de l'établissement (en application des articles L. 511-13 et L. 532-2 du code monétaire et financier),
- l'information comptable et financière (en application des articles L. 571- 4 à L. 571-9 et L. 573-3 à L. 573- 6 du même code),

All

- le contrôle interne (en application de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne du ministre des finances et des comptes publics),
- la détermination des fonds propres (en application du règlement n° 90-02 modifié du Comité de la règlementation bancaire).

Il est précisé au Conseil que Monsieur François RIAHI ne bénéficie, à la prise d'effet de sa nomination, d'aucun contrat de travail conclu avec BPCE, Natixis ou toute autre entité du Groupe.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

(...)

Certifié conforme Le 4 janvier 2018 Le Secrétaire du conseil de surveillance

Céline Haye-Kiousis